

**EternalRocks, le successeur
de WannaCry encore plus
inquiétant ?**

✘	EternalRocks, le successeur de WannaCry encore plus inquiétant ?
---	---------------------------------------------------------------------------------

Après l'attaque du ransomware WannaCry, les chercheurs ont identifié le ver de réseau EternalRocks. Celui-ci utilise jusqu'à 7 outils de hacking ayant été volés à la NSA puis exposés par le groupe Shadow Brokers.

Selon Malwarebytes, WannaCry a recherché les ports SMB vulnérables avant d'utiliser EternalBlue pour rentrer sur le réseau et le backdoor DoublePulsar pour installer le ransomware. EternalRocks utilise aussi ces deux outils. (crédit : D.R.)

Une semaine après l'attaque perpétrée par le ransomware WannaCry au niveau mondial, un autre logiciel d'exploitation de failles fait parler de lui. Selon des chercheurs en sécurité, il y a au moins une personne qui utilise 7 des outils d'attaque volés à la NSA dans un ver de réseau dénommé EternalRocks par ceux qui l'ont identifié. Les chercheurs ont constaté que ce ver ciblait la même vulnérabilité du protocole SMB de Windows, en s'avérant plus menaçant et plus difficile à contrer. Comme WannaCry, EternalRocks utilise EternalBlue, l'un des outils de la NSA.

Malwarebytes pense que WannaCry n'a pas été diffusé par une campagne de spams malveillant mais par une opération de scanning qui a d'abord recherché les ports SMB accessibles publiquement et vulnérables avant d'utiliser EternalBlue pour rentrer sur le réseau et d'utiliser la porte dérobée DoublePulsar pour installer le ransomware...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article